



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

**2021 DAE 178** - Subvention (12.000 euros) et avenant avec l'association Florimont.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association Florimont a pour objet de soutenir la vie associative en animant et gérant des espaces mis à sa disposition, favoriser la vie sociale et culturelle et contribuer à l'insertion sociale et professionnelle.

L'association Florimont propose deux actions intitulées « Agir pour l'emploi des femmes de 45 ans et plus » propres à chacun des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements qui visent à :

- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes de 45 ans et plus résidant en quartiers populaires des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements ;
- Tisser un maillage d'acteurs de l'emploi autour d'un projet fédérateur ;
- Privilégier l'emploi de proximité et en quartiers populaires.

Trois étapes sont mises en œuvre pour mener ce projet :

1. Le repérage du public avec l'organisation du kiosque d'emploi à destination des cheffes de famille monoparentales, la sollicitation du réseau des acteurs associatifs et institutionnels pour des réunions d'informations collectives.
2. L'accompagnement et l'orientation : après un entretien de diagnostic, Florimont accompagne les femmes dans leur insertion professionnelle : soit une remobilisation en vue de l'élaboration d'un projet professionnel concret, soit la recherche effective d'un emploi ou d'une formation. En cas de freins importants à l'emploi, Florimont oriente vers un partenaire adéquat de son réseau.
3. La prospection d'offres d'emploi : sur la base des projets professionnels, une offre large est recherchée en priorisant les 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements et les quartiers populaires. Réels leviers de l'insertion, tous les dispositifs d'aide à l'emploi sont utilisés. Les femmes porteuses d'un projet entrepreneurial sont orientées vers ses partenaires du kiosque de la création d'activité.

25 femmes du 13<sup>ème</sup> arrondissement et 35 femmes du 14<sup>ème</sup> arrondissement bénéficient de cette action vers l'emploi en 2021.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a conduit à un coup d'arrêt de l'activité de nombreuses entreprises et associations de notre territoire, entraînant une crise économique et sociale inédite. Les populations fragiles, et plus particulièrement les femmes de 45 ans et plus, notamment celles résidant dans les quartiers populaires parisiens, sont parmi les premières victimes de cette crise.

Le présent projet de délibération vise ainsi à attribuer **12 000€** à l'association Florimont pour lui permettre de mener ses projets d'accompagnement vers l'emploi des femmes de 45 ans et plus des quartiers populaires des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements à plus grande échelle et répondre ainsi au mieux aux enjeux d'insertion professionnelle de ces femmes.

Compte tenu de l'intérêt de cette action pour l'emploi local en faveur des femmes de 45 ans et plus et de notre engagement pris dans le cadre du plan Paris Boost Emploi à soutenir les associations agissant pour les personnes éloignées de l'emploi dans les quartiers populaires je vous propose d'accorder notre soutien aux deux actions « agir pour l'emploi des femmes de 45 ans et plus » dans le 13<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> arrondissements par l'attribution d'une subvention d'un montant global de **12 000 €**, ainsi répartie : 5 000€ pour le projet dans le 13<sup>ème</sup> et 7 000€ pour le projet dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement et vous demande de m'autoriser à signer la convention jointe à la présente délibération.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris